

Directeurs d'école: le ministère promet de limiter la paperasse

Paris, 1 mars 2017 (AFP) -

Moins d'enquêtes à remplir, des réunions mieux ciblées: le ministère de l'Education nationale s'est engagé mercredi à simplifier la vie des directeurs d'école, qui cumulent la plupart temps cette fonction avec leur mission d'enseignement.

Au terme de trois ans de travail avec les organisations syndicales, le ministère a "dégagé 16 engagements" en vue de la "simplification de toutes ces tâches administratives qui parfois sont très lourdes, leur prennent énormément de temps et détournent un petit peu de la mission essentielle de pilotage de l'établissement", a expliqué la ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem, lors d'une conférence de presse.

La rue de Grenelle va donc demander à ses services de limiter les enquêtes qu'ils demandent aux directeurs d'école, de faire la chasse aux doublons, de leur laisser un délai "raisonnable" pour répondre, mais aussi de porter à leur connaissance les résultats de ces enquêtes.

Les outils informatiques doivent aussi permettre la transmission automatique de certaines données, libérant les directeurs et directrices de cette saisie.

Pour mieux aider les directeurs dans leur tâche, des sites intranet devront regrouper dans chaque académie les informations ou les applications dont ils ont besoin.

Est aussi prévu un tutorat pour aider les directeurs débutants, un module de formation en ligne "directeur d'école: prise de fonction", ainsi que trois jours de formation supplémentaires à la fin de la première année d'exercice.

Il faudra aussi se poser la question de pérenniser les aides administratives au directeurs d'école, assurées aujourd'hui par des contrats aidés, a dit la ministre.

"On a un projet, maintenant il faut une mise en oeuvre et on sera très vigilants", a indiqué Francette Popineau, co-secrétaire général du SNUipp-FSU, premier syndicat du primaire. Il reste à voir "concrètement ce qu'on met derrière des +délais raisonnables+, +simplifier les enquêtes+, etc", relève-t-elle.

"L'intention affichée est louable, mais la question de fond demeure celle de l'effectivité de la mise en oeuvre locale de tels engagements", estime dans un communiqué Christian Chevalier, secrétaire général du SE-Unsa, deuxième syndicat d'enseignants.

Le ministère avait déjà augmenté les décharges des directeurs d'école, c'est-à-dire le temps où ils sont remplacés devant leur classe pour se consacrer aux tâches de direction, et avait revalorisé leur indemnité.

ang/fmp/sva/jcc

Afp le 01 mars 17 à 18 01.